



SSIAP 1



Présentiel



77 Heures (avec examen 7 Heures)



10 personnes max



Tarifs sur demande, en fonction du format (inter/intra) et des besoins. Une proposition chiffrée est systématiquement transmise avant toute contractualisation.

PUBLIC

Tout personnel dont la mission est d'assurer la sécurité incendie d'un établissement recevant du public (ERP) ou immeuble de grande hauteur (IGH).

LIEU

Sur Site : SécuPFormations 1505 Allée Val Guiers 73330 Belmont Tramonet

PROFIL DU FORMATEUR

Experts en sécurité incendie et secours à personnes.

PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES

- Être titulaire de la carte SST
- Aptitude médicale

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Devenir agent de Service de Sécurité Incendie et d'assistance à personnes.
Recyclage tous les 3 ans.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- * Effectuer l'entretien et les vérifications élémentaires des installations et équipements de sécurité
- * Appliquer des consignes de sécurité
- * Lire et manipuler des tableaux de signalisation
- * Effectuer des rondes de sécurité et surveillance des travaux
- * Assurer la surveillance au PC
- * Passer des appels et réceptionner les services publics de secours
- * Pratiquer le secours à victimes
- * Porter assistance à personnes
- * Mettre en œuvre des moyens de secours et de mise en sécurité

CONTENU

1. Le feu et ses conséquences
 - Le feu
 - Comportement au feu
2. La Sécurité Incendie
 - Principe de classement des établissements
 - Fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie
 - Cloisonnement d'isolation des risques
 - Evacuation du public et des occupants
 - Désenfumage
 - Eclairage de sécurité
 - Les moyens de secours
 - Dispositions pour faciliter l'action des sapeurs-pompiers
3. Les Installations Techniques
 - Les ascenseurs et les nacelles
 - Les installations fixes d'extinction automatique
 - Les colonnes sèches, colonnes humides ERP
 - Les colonnes sèches, colonnes humides IGH
 - Le système de sécurité incendie

4. Rôle et Missions des Agents de Sécurité Incendie en Situation de Danger

- Le service de sécurité Incendie
- Les consignes de sécurité et la main courante
- Le poste central de sécurité
- Mise en œuvre des moyens d'extinction
- Les IGH

5. Concrétisation des Acquis

- Visites applicatives (ERP, IGH).
- Mise en situation d'intervention.
- Exercices pratiques sur les moyens de secours.

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Matériel pédagogique : Manuels, vidéos, équipements de sécurité incendie.
- Salles de formation : Spacieuse et Équipée d'un grand écran tactile, et d'un tableau blanc
- Sites de visite : ERP pour les visites applicatives.
- Matériel pratique : Extincteurs, SSI, bac à feu, mannequins pour les exercices de secours.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

Durée : 7 heures

- Évaluation théorique (QCM).
- Évaluation pratique (mise en situation).

MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION

En amont de la contractualisation, un entretien téléphonique permettra :

- D'analyser les besoins et d'ajuster le contenu aux profils et situations des stagiaires.
- De vérifier les prérequis.
- D'identifier les situations de handicap nécessitant des adaptations.

Dates et délais d'accès

Les demandes d'inscription sont traitées sous 48 heures ouvrées. Selon les disponibilités du planning et les adaptations éventuelles, l'entrée en formation peut généralement avoir lieu dans un délai de 1 à 3 semaines après validation.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

SécuPFormations – 1505 Allée Val Guiers 73330 BELMONT TRAMONET – 06.25.54.51.47 – soniaperru@secupformations.com –
www.secupformations.com

SIRET : 98081778700016 – RCS Chambéry – Code APE 85.59A

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84730280673 auprès du préfet de région Auvergne Rhône Alpes

Autorisation CNAPS : FOR-073-2029-07-17-20240938885 – Agrément préfectoral : 73.15

Conformément à la réglementation (loi du 11 Février 2005 et Articles D.5211-1 et suivants du code du travail), SécuPFormations s'engage à répondre aux besoins particuliers des stagiaires en situation de handicap en proposant des aménagements en termes de durée, rythme, méthodes et supports pédagogiques...).

Le cas échéant, l'organisme de formation pourra mobiliser des compétences externes (Centre de Ressources Formation Handicap, P.A.S AGEFIPH-FIPHFP) et les ressources AD HOC (ACCEA, EPATECH,..) pour la recherche de solutions permettant l'accès aux formations.

CONTACT

SécuPFormations

Sonia PERRU

Directrice

soniperru@secupformations.com

06.25.54.51.47

Version

13/06/2024